Groupement de Gendarmerie des Côtes d'Armor MISE EN GARDE – Vol par ruse au préjudice des personnes âgées

Le Groupement de Gendarmerie des Côtes d'Armor est saisi depuis plusieurs jours de faits de vols par ruse commis à l'encontre de personnes âgées.

Les prétextes utilisés sont divers (financement de voyage scolaire, taxe ramassage d'ordures, perte d'animal de compagnie...)

Un appel à la vigilance et au signalement de tout fait similaire mérite d'être relayé auprès de vos concitoyens

Quelques bons réflexes à adopter :

- Fermer les portes à clé
- S'équiper de chaînettes de sécurité et/ou œilleton sur la porte d'entrée
- Ne pas ouvrir aux inconnus et ne pas les laisser entrer dans l'habitation
- Les Référents/correspondants sûreté du Groupement de Gendarmerie des Côtes d'Armor peuvent réaliser gratuitement des consultations sûreté de vos habitations
- N'hésitez pas également à vous inscrire au dispositif « Opération Tranquillité Seniors » pour les personnes âgées isolées. Pour plus de renseignement sur ce dispositif, contactez votre brigade locale

Vous trouverez en annexe 2, un support de prévention. N'hésitez pas à le diffuser localement.